

Le rapport Maheu

Réflexions d'une étudiante de sociologie sur l'étude sectorielle en sciences sociales

MONIQUE BENOÎT*

L'étude sectorielle en sciences sociales, aussi appelée rapport Maheu, qui a été commandée par le Conseil des Universités en 1986 aura mis 4 ans pour établir «le portrait de la situation des sciences sociales dans les universités du Québec (p. 3)». Son mandat consistait à : «dresser un tableau des problèmes et des besoins du secteur, à proposer des orientations et des priorités pour son développement futur, à identifier les programmes d'activités les plus prometteurs et ceux exigeant d'être rationalisés (p. 3)»

Innovateur! Cette recherche et les 44 recommandations qui en ressortent constituent la première étude sérieuse menée au Québec et faisant le point sur les disciplines des sciences sociales. Au total trois grands documents : un rapport préliminaire, un document annexe et le rapport final. Les deux premiers ont servi de documents de consultation auprès des représentants des établissements d'enseignement universitaires en sciences sociales. Des rencontres furent engagées à l'automne 1988 avec les représentants des universités et de divers autres milieux. Les réactions suscitées par cette consultation ont donné lieu à la rédaction et à la diffusion du rapport final dont il est principalement question ici.

Précisons d'emblée que je n'ai pas ici la prétention de me prononcer au nom de l'ensemble des étudiantes et des étudiants des disciplines auxquelles fait allusion le rapport, ni même pour celles et ceux de ma discipline, de mon département ou de mon université (1). À cet égard j'oserai dire d'abord à quel point je trouve regrettable en tant qu'étudiante que le Comité ne se soit pas soucié de recueillir quelques commentaires venant de la communauté étudiante des sciences sociales. Pour ce qui concerne d'ailleurs cette dernière, le rapport préliminaire se sera penché sur trois études (2) dont une datant de 1979. Sans vouloir ôter quoi que ce soit à ces recherches, il faut admettre qu'elles sont loin de pouvoir donner autre chose qu'un portrait plutôt partiel, essentiellement quantitatif, de la situation des étudiant-e-s en sciences sociales au Québec. Qui plus est, elles permettent encore moins de répondre aux problèmes posés par le rapport final. J'en profiterai donc pour faire une première recommandation au comité :

Recommandation 1 : Que le comité entreprenne une consultation auprès de la commu-

nauté étudiante à propos des recommandations du rapport final.

Le rapport final

Le rapport final est le résultat de ces rencontres avec les universités. Il comprend 11 chapitres que les représentants universitaires ont retenu à partir du rapport préliminaire. De ces 11 chapitres du rapport et pour les besoins de notre exposé, nous avons choisi les chapitres concernant plus directement la communauté étudiante, soit : les relations entre la formation et l'emploi, la recherche et la formation des chercheur-e-s, l'orientation et la gestion des études avancées et la formation professionnelle. Au centre de ces questionnements un chapitre sur le décloisonnement de la formation peut être vu comme la ligne directrice du rapport : le comité insiste sur la nécessité de «décloisonner» les programmes afin de donner une «formation générale de base» pour faire échec à une formation qualifiée de «trop spécialisée». Le rapport propose 44 recommandations, car il faut établir de nouveaux objectifs de formation afin de permettre un accès plus large au marché du travail pour les étudiant-e-s.

«Il ne faut pas chercher dans ce rapport une gamme de recommandations complète et définitive destinée à combler tous les besoins du secteur. [...] Le document s'intéresse plutôt à certaines questions de portée stratégique et identifie ces directions où il semble pertinent de s'engager au cours des prochaines années. (p. 5)».

Que faut-il entendre par secteur des sciences sociales? (3) Les sciences sociales sont préalablement définies par le comité et regroupent 12 disciplines parmi lesquelles se trouvent l'anthropologie, la criminologie, la démographie, la géographie, la psychologie, la récréologie, les relations industrielles, la science économique, les sciences politiques, le service social, la sexologie et la sociologie.

Reconnaissant que certaines de ces disciplines («nouvelles» disciplines des sciences sociales telles la récréologie, les relations industrielles...), à tendance plus praticienne, découlent de disciplines plus anciennes (telles que la sociologie, la géographie et l'anthropologie), le comité semble avoir fixé son choix en fonction d'une évaluation comparative à partir de problèmes communs à ces divers secteurs.

«Ces choix du comité ont certes, comme beaucoup l'ont noté, une valeur relative. Ils nous paraissent toujours opportuns, parce qu'ils reflètent à la fois la conception plus traditionnelle et bien définie du secteur des sciences sociales, et aussi sa réalité actuelle, plus ouverte et multiformes (p. 7)».

Nous serions bien en droit de nous demander pourquoi ces préoccupations soudaines autour des sciences sociales? Une réponse nous est donnée par le comité qui signale «le repli des sciences sociales sur elles-mêmes» et leur portée, moins évidente, vers un projet global. Le comité conclut à l'échec des enseignements dits «spécialisés», peu utiles aux étudiant-e-s voué-e-s au marché du travail. Ce soudain intérêt pour une «réforme» des sciences sociales vient également de quelques études menées aux États-Unis pour lesquelles le modèle de Robert Berdahl aura été retenu. (p. 16) Un des grands spécialistes américains dans la gestion universitaire a fait le rapprochement entre «l'hyperspécialisation de l'enseignement et la valorisation trop grande de la recherche». (p. 16) Ceci aurait pour conséquence de cloisonner les programmes offerts au baccalauréat. Les résultats de ces recherches des États-Unis seraient dit-on, applicables au Québec et en Amérique du Nord en général. Reste à faire la démonstration de cette compatibilité entre les États-Unis et le Québec. Quand on sait que la recherche universitaire américaine reste financée en grande partie par les budgets militaires... Enfin, faudrait-il encore croire que les États-Unis doivent être notre seul modèle?

Le décloisonnement et la superspécialisation

Le «décloisonnement» est défini dans ce rapport comme l'antidote à la superspécialisation des enseignements prodigués par des professeur-e-s «surdiplômé-e-s». À la recherche d'une «homogénéité des discipli-

Sociologie UQAM,
représentante étudiante à l'ACSALF

nes» alors que les «modèles d'enseignement et de recherche ressemblent parfois à ceux des humanités, des professions cliniques ou aux sciences expérimentales», le rapport prétend «mettre à l'ordre» les praticien-e-s des sciences sociales. Pour faire échec à la «superspécialisation», le décloisonnement serait présenté comme la clé d'une perspective «idéale» permettant aux adeptes des sciences sociales d'accéder à une «culture générale» munis d'une «formation générale» comprise comme le «renforcement des habilités de base soit par la capacité d'analyse, de synthèse, de calcul et d'expression écrite et orale» (p. 10). N'est-ce pas là ce que devrait se fixer comme objectif tout bon professeur de niveau secondaire et collégial au Québec? De plus, en quoi ce type de réforme, voulant offrir aux étudiant-e-s l'accès à une culture générale, peut-elle être spécifique aux sciences sociales?

Recommandation 2 : Nous pensons que le comité devrait réfléchir et donner des indications plus précises sur la spécificité d'une culture générale en sciences sociales.

Comment produire des bachelier-ère-s qui ont une «culture générale»? Comment «vendre» une culture générale sur le marché du travail à l'heure où l'on s'arrache les «experts»? Le rapport touche là véritablement à un problème de société qui dépasse largement le mandat des universités et la place des sciences sociales dans notre société actuelle. On ne peut être contre la volonté de donner accès à une culture générale de base aux étudiant-e-s mais nous ne pensons pas que l'université doit en être chargée ni rendue unique responsable.

Recommandation 3 : Que le comité cesse de considérer l'université comme seule instance capable de perpétuer une «culture générale de base» aux collectivités étudiantes en sciences sociales. En cette matière le comité devrait s'intéresser à la formation au collégial et mettre à l'ordre du jour de remplacer le CLESEC responsable de la coordination entre les collèges et les universités dont une seule rencontre en trois ans en dit long sur les problèmes de cohésion...

Décloisonnement et culture générale vont de pair et semblent faire référence davantage aux nouvelles disciplines des sciences sociales (par exemple la récréologie...). Pour faire face à l'éclatement des sciences humaines, les sciences sociales se sont retrouvées dans une certaine impasse d'où leur «repli sur elles-mêmes». Ce repli aurait touché plus sévèrement les nouvelles disciplines. Deux dangers semblent pourtant attendre le décloisonnement : la duplication des cours d'une discipline à l'autre et même parfois d'un niveau à l'autre (cours collégial

doublé par cours au certificat) puis la concurrence qui risque de s'installer entre les disciplines et les départements. C'est pourquoi le rapport insiste sur l'instauration de dispositifs de contrôle des programmes afin d'évaluer ponctuellement la pertinence et les rendements de chaque programme ainsi que la mise en place de mécanismes d'échange inter et extra-universitaires (échange de professeurs, changement d'université suivant le type de recherche que l'étudiant-e veut entreprendre...). Sur ce point, je rejoins la position du département de sociologie de l'UQAM qui souligne à quel point ces mécanismes d'évaluation des programmes risquent d'entraîner des lourdeurs administratives. La machine administrative n'est-elle pas déjà assez lourde?

Cela étant dit, lors de ma consultation informelle auprès du Comité des études avancées et de l'Association des études avancées en sociologie de l'UQAM, on m'a fait remarquer à quel point la formation du baccalauréat de sociologie de l'UQAM répondait à une mise en place très valable des différents champs que couvrirait la discipline. Nous n'avons pas le sentiment d'avoir subi une formation surspécialisée, bien au contraire, le baccalauréat en sociologie de l'UQAM semble nous donner toutes les habiletés de base nécessaires pour faire face au marché du travail ou aux études avancées. Ce serait plutôt le marché du travail lui-même qui nous ferait défaut. Dans ce sens, les recommandations 1 à 7 du rapport semblent peu applicables à nos besoins.

Par ailleurs, il est facile de rendre responsables les établissements d'enseignement de la mauvaise préparation des étudiant-e-s arrivant à l'université ou sur le marché du travail. Ne peut-on pas ici reconnaître qu'une société qui cautionne ou impose à ses étudiant-e-s le cumul d'un double statut social, à la fois de travailleur-euse-s et d'étudiant-e-s en est une qui ne reconnaît pas le bien-fondé d'une formation académique sérieuse et valable? Nous devrions avoir le choix d'être travailleur ou étudiant mais non les deux à la fois pendant les études. L'enjeu est de taille et ce principalement dans le contexte présent du dégel des frais de scolarité. Déjà présent dans le rapport préliminaire, à travers la référence au sondage de la FAECUM de 1986, le rapport final de l'étude sectorielle n'a pas cru bon de retenir cet enjeu, à mon sens capital. Reprenons les grandes lignes de ce sondage de la FAECUM pour le rapport :

«Dans l'hypothèse (qui n'en est plus une à l'heure actuelle) d'une hausse des frais de scolarité, les étudiants des sciences humaines seraient les plus nombreux à abandonner leurs études : 20 % contre 10 % en sciences

et 6 % en administration» (Rapport préliminaire, p. 120).

«Par ailleurs, si on distingue en fonction de la répartition sexuelle, ce sont les femmes qui seraient davantage touchées par cette mesure. Dans 16 % des cas (11 % pour les hommes) elles abandonneraient leurs études et dans 12 % des cas (7 % pour les hommes) cet abandon aurait lieu avant l'obtention du diplôme de baccalauréat» (Rapport préliminaire pp. 209-210).

Recommandation 4 : Que le comité se dissocie de la position du Conseil des universités en faveur du dégel des frais de scolarité. D'autres facteurs tels que la gratuité scolaire devraient être une préoccupation du comité.

Enfin, nous pensons que tous ces grands principes de «redressement» dans les programmes de formation ne font que faire apparaître le spectre d'un discours de plus en plus prégnant et que le rapport nous sert ici presque sans pudeur. Décloisonnement, encadrement, rationalisation... Je parle du discours gestionnaire qui envahit toutes les sphères d'activité de la société québécoise actuelle. La préoccupation du rapport n'est-elle pas, en fin de compte, de montrer que les sciences sociales ne seront gagnantes qu'à partir du moment où elles changeront d'image et deviendront «rentables», voire utiles à la société québécoise? Comment faire dans ces circonstances pour ne pas s'inquiéter du devenir de la recherche fondamentale universitaire encore peu développée dans les nouvelles disciplines des sciences sociales? Là-dessus, le rapport reste quasi muet et c'est peut-être là son plus grand défaut. Voulant à tout prix redonner aux sciences sociales leur vocation passée, c'est-à-dire qu'elles deviennent porteuses d'un «projet global», le comité se limite au financement de la recherche branchée sur le social : la recherche «orientée».

Le décloisonnement ne signifie-t-il pas alors le cloisonnement de certains projets académiques? On assiste de plus en plus à l'encadrement et la mise en tutelle de certains projets de création authentique, d'un savoir et d'une démarche intellectuelle originale et autonome. Il ne faut pas obliger tous les jeunes qui désirent faire des études universitaires à produire des projets issus de recherches déjà entreprises par des professeur-e-s et que seuls ces derniers seraient en droit d'orienter. Triple chapeau? Il va sans dire que le chapeau ne fait qu'à certain-e-s. Le triple statut enseignant-e / directeur-trice de thèse / employeur-e de la recherche du savoir intellectuel sur la société rend certain-e-s d'entre nous parfois songeurs et ce d'autant plus que nous avons appris avec le rapport

que «les crédits budgétaires par étudiant-chercheur sont beaucoup plus faibles en sciences humaines qu'en sciences de laboratoire» (p. 37).. Nous avons là bien sûr une autre raison du «repli des sciences sociales sur elles-mêmes» mais aussi du découragement et des abandons chroniques des étudiant-e-s en sciences sociales. Comment pourrait-il en être autrement? Pour ce qui concerne les étudiant-e-s sur ces points, je rejoins le comité et sa recommandation 19. Il faut en effet «que le corps enseignant continue de spécialiser ses efforts de recherche en les reliant plus étroitement à ses activités d'encadrement des étudiants gradués» (p. 42). Il faudra de plus :

Recommandation 5 : Que le comité cherche des solutions pour assurer et promouvoir au sein des universités des recherches de nature autonome des étudiant-e-s qui ne répondent pas toujours au développement de la recherche subventionnée en cours dans les départements.

La maîtrise et le doctorat

Voulant établir une distinction, fortement légitime par ailleurs, entre la maîtrise à caractère professionnel («apprentissage associé au savoir-faire en vue de préparer au marché du travail» p. 48) et la maîtrise avec recherche («favorisant une initiation à la recherche en vue d'une carrière scientifique» p. 45), le comité propose aux universités de développer de nouveaux programmes de maîtrise à caractère professionnel, ayant pour rôle d'accueillir la majorité des clientèles de deuxième cycle et de la préparer à s'intégrer au marché du travail» (p. 49).

Il est indéniable que le programme de maîtrise

avec stage proposé par le département de sociologie de l'UQAM ne profite présentement qu'aux professionnels qui œuvrent déjà dans le milieu et qui veulent parfaire leurs connaissances. Plutôt qu'un stage le programme semble davantage faire figure de «recyclage». Peu valorisé, ce programme ne semble pas attirer les étudiant-e-s disons réguliers envisageant une maîtrise débouchant sur le marché du travail. Il s'ensuit une sous exploitation chronique de ce type de maîtrise qu'il faudrait bien rectifier. C'est pourquoi nous sommes d'accord avec la recommandation 28 du rapport qui propose le développement de la maîtrise professionnelle. Cependant il aurait été souhaitable que le rapport soit plus explicite sur les divers secteurs que recouvre le marché du travail pour les sciences sociales.

Recommandation 6 : Que le comité identifie plus clairement les secteurs du marché du travail qu'il envisage (ou qui existent déjà) pour les diplômé-e-s des universités en sciences sociales.

Le rapport souligne la pertinence du développement d'une maîtrise professionnelle dans l'espoir que le doctorat «retrouve son rôle d'étape principale pour la formation de chercheur-e-s en sciences sociales» (p. 49). Et il ajoute dans sa recommandation 27 «que les exigences des programmes de maîtrise de recherche soient révisés de manière à ce que les étudiants gradués puissent accéder rapidement aux études de doctorat» (Souligné par moi, p. 49). Sur ce point, le rapport reste bien vague à propos du contenu de la maîtrise avec recherche. Nous savons que certaines réformes de programmes ont mené à la suppression de la maîtrise (en psychologie à l'UQAM par exemple). Faudrait-il entendre que le comité ira jusqu'à envisager

cette alternative? Le rapport, peu clair sur les modalités de la maîtrise recherche, nous pousse à envisager ce type de scénario. C'est pourquoi nous recommandons au comité de préciser ce qu'il veut dire par «accéder rapidement aux études de doctorat».

J'ai tenté de faire une lecture du rapport en restant consciente qu'il y en a d'autres. Ce qui m'apparaît essentiel, c'est qu'en tant qu'étudiantes et étudiants des sciences sociales, nous puissions nous trouver un lieu pour nous faire entendre. Quoi de mieux que le bulletin d'information de l'ACSALF? J'attends vos commentaires et je souhaite que ces préoccupations qui nous touchent de si près puissent nous permettre d'engager une réelle discussion sur nos besoins et nos attentes en tant que communauté étudiante des sciences sociales. Ce texte sera présenté lors d'un mini colloque en sociologie à l'UQAM. C'est à suivre...

(1) Dandurand, P. et Fournier, M., *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, publiée en mai 1979 par le MEQ. L'enquête de Statistique Canada menée auprès des étudiants de niveau post-secondaire en mai 1984 et le sondage commandé par la FAECUM à la maison de sondage Léger-Lesage durant l'été 1986.

(2) Je remercie chaleureusement les membres du Comité des études avancées et de l'Association des études avancées de Sociologie de l'UQAM pour leur générosité et l'attention qu'ils et elles ont accordée à mon texte. Leurs commentaires très judicieux seront à l'occasion exposés ici et auront été très appréciés.

(3) Notons en passant que le rapport semble considérer ce secteur des sciences sociales détaché des sciences humaines. Étant donné que les recherches pour lesquelles il a recours parlent le plus souvent des sciences humaines, cette distinction mériterait quelques explications par le comité.

De la publicité dans le bulletin

Le bulletin souhaite faire une petite place à la publicité payée, de façon à diminuer ses coûts nets de production. Livres récents, postes ouverts, colloques, revues, nouveaux programmes universitaires, etc., peuvent être annoncés. Encouragez vos institutions respectives et vos éditeurs à nous encourager ainsi! Le bulletin est à présent distribué à près de huit cents exemplaires, à un public de choix. Les tarifs sont les suivants :

Espace	Fréquence		
	1 fois	2 fois	3 fois
Pleine page	300 \$	300 \$	300 \$
Demi page	175	165	155
Quart de page	100	90	80
Huitième de page	60	55	50

Les dates de tombée et de parution sont indiquées à la page 16